



A.I.M.E.R

Bulletin n°101
Mars 2017

AIDE ET INFORMATION POUR LE MONDE DES ENFANTS DE LA RUE

Carnet de Voyage



Dans la fraîcheur matinale de la saison sèche, pieds nus et en haillons, les enfants courent sur la route à la recherche d'un bout de pain ou d'une pièce de monnaie. Par chapelets de quatre ou cinq, ces gamins "enfants des rues" sautent et virevoltent dans le vent ; leur énergie et leur bonne humeur déployées sont une réponse au mauvais sort et à leur galère quotidienne.

La boîte de conserve en guise de sébile, chacun tente de recueillir du pain, du riz et parfois, si la chance sourit, un morceau de poisson ou de viande cuisiné par la ménagère postée sur le pas de sa porte. Et si cette chance est totale, une pièce de monnaie sera le cadeau royal de la journée.

La rue est le lieu de travail en journée et bien souvent celui pour y dormir la nuit. En cette matinée, l'enfant est à l'affût et recherche toute opportunité pour rendre service en échange d'une gratification ; chacun a sa tactique et connaît l'endroit qui portera chance : un carrefour, une station d'essence, une entrée d'un grand magasin alimentaire, un marché...

La proposition d'une aide : porter les sacs, garder ou laver la voiture, cirer les chaussures... tout est bon pour obtenir cette gratification qui permettra de combattre la faim qui tenaille le ventre. Le regard n'implore plus la pitié, tout simplement il questionne l'interlocuteur :

©Voix du coeur

« Pourquoi n'ai-je pas droit au même régime que les autres enfants éduqués dans leur famille ? Pourquoi ne puis-je pas accéder à une vie simple : une famille, un toit, un lit et la douce affection de mes proches ? Suis-je maudit et pourquoi ?

Dois-je penser que ma vie à peine débutée sera pire que celle des bêtes de somme qui elles, peuvent se satisfaire du respect de leur propriétaire.

Si je suis "un PETIT D'HOMME", je demande à vivre debout et non en rampant et en quémandant une bien traitance qui devrait être naturelle. »

La qualité d'un pays peut se mesurer à ses avancées technologiques ou à ses œuvres artistiques. Pour nous, membres d' A.I.M.E.R, la qualité de l'éducation de ses enfants et le respect de leurs droits fondamentaux sont aussi un baromètre du climat civilisationnel de toute nation !

Gilbert Magnier

En 2017, A.I.M.E.R soutient financièrement 27 projets en faveur des enfants de la rue dans 16 pays : Afghanistan, Bangladesh, Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Centrafrique, Colombie, Guinée, Haïti, Inde, Madagascar, Maroc, Philippines, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal et Tchad.

Quels sont les droits les plus importants reconnus aux enfants ?

Enfants de l'O.P.D.E. Rwanda



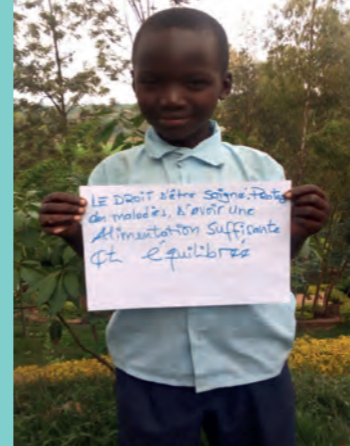
Jouer, avoir des loisirs
Ishimwe Alex, 8 ans



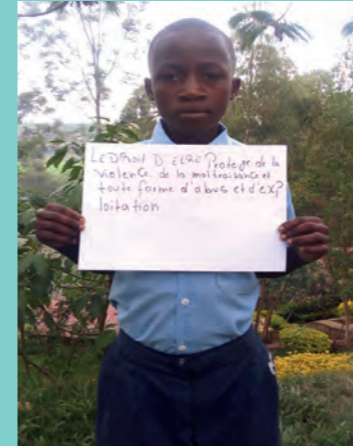
Avoir un nom, une identité,
une nationalité
Ishimwe Kenny, 9 ans



Ne pas faire la guerre,
ni la subir
Ishimwe René, 7 ans



Être soigné, protégé, avoir
une alimentation suffisante et
équilibrée
Mugisha Evode, 10 ans



Être protégé de la violence,
de la maltraitance et de toute
forme d'abus et d'exploitation
Niyomugabo Théoneste, 11 ans



Aller à l'école
Niyonsuti Emile, 8 ans



Liberté d'information,
d'expression et de
participation
Sindikubwabo Steven



Être protégé contre toute
forme de discrimination
Erneste Twagirimana, 11 ans

La participation à notre enquête sur la convention des droits de l'Enfant (Bulletin n° 100 de décembre 2016) a été très forte, ce qui nous avait obligés à différer des textes. Vous trouverez dans ce numéro d'autres témoignages d'enfants de foyers auxquels A.I.M.E.R. apporte son soutien.

Réactions d'enfants d'O.S.E.P.E.R. (R.D.C)

Treize enfants de 12 à 17 ans ont été interrogés. Six d'entre eux ont mis en avant le droit d'aller à l'école. L'école qui leur permet de savoir lire et écrire, pour plus tard avoir un travail et surtout être considérés et responsables dans la vie. Comme le souligne avec malice Eva Jeremie (17 ans) : « C'est grâce à l'école que l'on peut devenir président de la république ».

Katayi Patient (14 ans) retient le droit d'être soigné, protégé des maladies, avoir une alimentation suffisante et équilibrée : « Quand on n'est pas en bonne santé, on ne peut rien faire ».

Le droit d'être entouré et aimé, « parce que j'ai envie de retrouver ma famille et de vivre à côté d'elle », insiste Mutumbo Daniel (15 ans) tandis que Malanda Manassee (13 ans) estime qu'un enfant « ne peut pas bien grandir s'il n'est pas dans une famille. La rue n'aide pas les enfants ».

La priorité pour Mukiaka Chadrac (14 ans) : ne pas faire la guerre, ni la subir, « car un enfant ne peut pas être dans l'armée et comme il y a des guerres un peu partout, l'enfant doit être protégé ».

Kimbembi Diego (14 ans) a retenu le droit de jouer et d'avoir des loisirs. « J'ai entendu dire que les jeux aident l'enfant à mieux grandir. Donc les jeux, c'est important pour son bien être ».

Fondation Virlanie aux Philippines

Sur les 45 enfants interrogés, le droit être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée arrive en tête, devant celui d'aller à l'école et celui d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation.

Jessa (11 ans) et Cyn (8 ans) soulignent l'importance d'avoir une identité : « Être reconnu comme une personne, pour être appelé par notre vrai nom, pour être respecté ».

D'autres enfants mettent l'accent sur le droit « d'avoir une maison, une famille pour grandir sereinement, pouvoir étudier afin de pouvoir, plus tard, avoir un métier ».

Pour tous, leurs droits doivent être reconnus. Ils ne veulent pas être abusés.

Témoignages d'enfants d'Ashalayam Lucknow (Inde)

« Après avoir été séparé de ma famille, le principe le plus cher à mon cœur, et la meilleure chose qui me soit arrivée a été celle de pouvoir être scolarisé », raconte Naresh Bral.

« J'étais pauvre et je ne pouvais aller à l'école. Quand ma mère allait travailler je partais mendier, et pour moi le droit d'aller à l'école est le plus important », souligne Raju Kumar.

Arun Singh a longtemps vécu dans le hall d'une grande gare, sans confort et continuellement chassé, met en avant le droit d'avoir un refuge, d'être secouru afin d'avoir des conditions de vie décentes. Ce droit est également mentionné par Pankaj Kumar : « Après avoir été harcelé et maltraité dans la rue, je veux vivre dans une famille où je serai aimé et choyé ».

Pradeep Pawan : « Je n'aime pas les gens qui rabaissent les autres comme ils l'ont fait avec moi. Je veux vivre dans un lieu où tout le monde est traité équitablement ».

Centre N.R.J. à Madagascar.

Pour Fenohery (17 ans), en classe de rattrapage : « Le Centre m'a soigné, m'a appris la propreté et m'a donné accès aux sports (foot, basket, et baby foot). Il souligne aussi : « Nous sommes prêts à étudier malgré la réticence de l'environnement envers les enfants des rues ». Rolland confie : « Enfant des rues depuis que je suis tout petit, je prépare mon avenir grâce au centre. ».

Pour Jean-Claude : « Malgré les difficultés de la vie, il faut garder la tête haute et faire face ».

Autres témoignages recueillis dans divers foyers

« Il n'est pas bon qu'un enfant dorme dehors sous la pluie et le froid et qu'il ne soit pas aidé quand il est battu ». « Si dans la vie un enfant n'est pas allé à l'école, comment il va savoir lire et écrire, connaître son nom, ses droits pour devenir un bon citoyen pour son pays ? ». « La guerre, ce n'est pas une bonne chose pour un enfant. Sa capacité physique ne lui permet pas de tirer, même s'il tire sur une personne qui l'a frappé. Il va garder cette pratique dans sa tête, va devenir délinquant, il va encore tuer pour avoir les biens des autres. Donc non à la guerre ni à sa pratique pour les enfants du monde entier ».

En bref

► **ABOB au Burkina Faso** : Malgré des difficultés budgétaires, le foyer a poursuivi la scolarisation des enfants. Les résultats ont été bons, avec notamment des élèves reçus au CEP (Certificat d'Études Primaires), au B.E.P.C. (Brevet d'Études du premier cycle), tandis qu'un autre a été admis au BAC section électronique. Ceux qui sont déjà à l'université ont poursuivi leur cursus.

► **Virlande (Philippines)** : La « maison de l'envol », créée il y a quelques années pour assurer le suivi des jeunes et les accompagner vers l'indépendance a été fermée, les jeunes qui y vivaient étant prêts à vivre en parfaite autonomie et à quitter la fondation.

► **A.F.F.D. à Madagascar** : Vohangy vivait avec sa mère et sa grande sœur prostituées. Alertée sur le cas de cette jeune fille déjà victime des clients de sa mère, l'Association a décidé de lui venir en aide et de la recueillir.

► **Centre Vie pour Tous (C.V.T.) en R.D.C** : il y a de plus en plus d'enfants dans la rue en raison des conflits armés qui sévissent un peu partout dans le pays. La crainte est grande de voir ces enfants enrôlés par les différents groupes armés.

► **A.I.M.E.R.** est habilitée à recevoir **legs, donation et assurance-vie** exonérés de droit de succession. Par ailleurs, vous pouvez commander des cartes de correspondance.

Si vous préférez recevoir le bulletin par Internet, faites le nous savoir.

Coupon-réponse à renvoyer à :

A.I.M.E.R.

40 Rue Jean de la Fontaine, 75016 Paris

Tél : 01 47 53 02 21

E-mail : association.aimer@wanadoo.fr

NOM :

ADRESSE :

Participation financière – montant :€

Un seul chèque suffit pour couvrir un don et une commande, laquelle peut être passée sur papier libre.

Un reçu fiscal vous sera adressé pour les dons supérieurs à 10 euros, ouvrant droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66 %. Vous recevrez régulièrement le bulletin d'AIMER pour vous informer des actions en faveur des enfants.

- Livre de Dominique Lemay, ***Ils n'ont pas choisi les trottoirs de Manille***, 20 € port compris

- ***L'eau***, ouvrage collectif des associations AIMER et Constellation, 12 € port compris

- Livre de Serge de Beurecueil : ***Mes enfants de Kaboul***, 18 €, port compris

- **Carte double de correspondance** : 1 €, port compris

IMPORTANT : Si vous réglez par virement postal envoyé directement à La Poste, merci d'indiquer votre adresse sur la ligne « message », indispensable pour recevoir votre reçu fiscal.

La banque postale IBAN : FR24 2004 1000 0102 7275 0Y02 055 BIC : PSSTFRPPPAR

Le Crédit Lyonnais LCL IBAN : FR30 3000 2004 8900 0000 5654 M BIC : CRLYFRPP

Eléments financiers concernant A.I.M.E.R.

BILAN au 30 SEPTEMBRE 2016

ACTIF	€	PASSIF	€
Immobilisations nettes	0	Fonds associatif	30 500
Stocks	1 619	Report à nouveau	193 988
		Résultat de l'exercice	- 5 297
Livrets d'épargne *	284 437	Fonds propres	219 191
Disponibilités	20 678	Provisions pour risques et charges	86 755
Charges constatées d'avance	1 012	Dettes financières et d'exploitation	1 800
TOTAL ACTIF	307 746	TOTAL PASSIF	307 746

COMPTE DE RESULTAT au 30 SEPTEMBRE 2016

CHARGES	€	PRODUITS	€
Achats et services extérieurs	2 330	Résultats sur ventes	1 423
Bulletins	6 933	Cotisations et bulletin	3 110
Subventions accordées	164 335	Dons reçus	167 976
Frais divers	9 242	Produits financiers	1 480
Dotations aux amortissements	0	Report dons manuel affectés	48 092
Dotations engagements à réaliser	86 755	Legs	42 217
TOTAL DES CHARGES	269 595	TOTAL DES PRODUITS	264 298
		Insuffisance de l'exercice	5 297
	269 595		269 595

*Placements effectués pour financer des interventions d'urgence.

Selon le principe de prudence, traditionnellement appliqué à AIMER, pour assurer la pérennisation de nos engagements tout en restant réactifs aux situations d'urgence, nous avons maintenu une trésorerie substantielle.

L'importance des engagements à réaliser (86 755 €), des dons affectés à des projets précis, provient d'un legs important reçu en 2016 et non encore reversé à la clôture de l'exercice.

Conformément à la loi, ces comptes ont été validés par notre commissaire aux comptes, le Cabinet Caprogec.

Nouvelles des Foyers

Réactions d'enfants du Foyer de l'Espérance à Haïti

« Je sais que nous appartenons à nos parents et parfois à l'État, mais nous sommes les sujets de nos propres droits », indique Diogène Mishaline (14 ans) avant de poursuivre : « J'aimerais demander à tous ceux qui luttent pour les enfants de ne pas faire la sourde oreille aux enfants qui souffrent dans le monde, surtout ceux en Haïti . Nous sommes des enfants souffrants, mais en réalité nous sommes des sans voix. »



« Je pense qu'avoir une famille, un refuge, une identité, une éducation et pouvoir manger et se soigner, sont des éléments de base à la vie ; pourtant les droits des enfants ne sont pas toujours considérés. Je pense aussi qu'avec l'arrivée de certains gens de bonne volonté, le monde pourra arriver à combattre la misère et la souffrance des enfants partout dans le monde », précise Junior Espiègle (13 ans).

À 13 ans, Vivianne Zamor « prie Dieu pour que tous les enfants connaissent qu'ils sont l'avenir du monde. Ils sont précieux aux yeux de l'humanité toute entière. Ils méritent un accompagnement éducatif de qualité qui leur permettra sans doute d'être les bons témoins de la société. »

Pour Maydeïda Oras (15 ans) : « De nos jours tous les enfants doivent avoir une information claire et adaptée à leur âge et à leur degré de pensée, sur leurs droits, leur liberté d'expression, leur fonctionnement afin qu'ils soient en mesure de comprendre la justice et la place qui est la leur ».

Le droit d'aller à l'école n'est pas oublié « c'est l'un des principes de base de toute vie humaine ; il pourra nous aider à bâtir un monde plus solidaire et plus intellectuel », plaide Riguerre Fetchanie.



La Voix du Cœur en Centrafrique

La plupart des enfants interrogés ont insisté sur le droit d'aller à l'école.

Pour le jeune Francis, seule l'école pourra lui permettre de se former, de trouver un travail, de devenir un homme responsable. Principe qu'il a illustré par un dessin où figurent trois enfants partant pour l'école. (ci-dessus)

Arthur a mis l'accent sur le principe d'avoir une famille, d'être entouré et aimé. Évoquant, dans un dessin, un enfant qui, après avoir choisi la rue, se reprend et décide finalement de rentrer à la maison.

A.I.M.E.R. tient à remercier les responsables et éducateurs des différents projets qui ont œuvré auprès des enfants pour organiser explications et débats sur « la convention des droits de l'enfant ».
Merci aussi à tous les enfants qui, avec leurs mots, ont exprimé ce qui leur tenait le plus à cœur.